



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



22103755

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

19 AOUT 2022

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0460 783 058**

Nom

(en entier) : **Belgian Service Club Namur**(en abrégé) : **B.S.C.N**Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Fond de Malonne 129, 5020 Malonne****Objet de l'acte : Modification conseil d'administration - Délégation de pouvoirs**

Assemblée générale du 19 juillet 2022

Un administrateur est en fin de mandat et se représente pour un mandat de 4 ans :

M. Puffet Michel, Clos du Cheval Blanc 1 Bte 15 - 5590 Ciney

L'assemblée générale entérine la nomination comme administrateur de :

M. Puffet Michel, Clos du Cheval Blanc 1 Bte 15 - 5590 Ciney

A l'issue de l'assemblée générale du 19 juillet 2022, les membres du conseil d'administration sont :

M. Bois d'Enghien Pierre, rue de l'Air Pur 6 - 5580 Rochefort

M. Degueldre Georges, Square de Tilloy 13, 5100 Wépion

M. Libert Bernard, rue Gustave Guldet 3 - 5020 Vedrin

M. Puffet Michel, Clos du Cheval Blanc 1/15 - 5590 Ciney

M. Rousseau Jean, rue J-B Naviaux 39b - 6812 Suzy

M. Rousseau Claude, rue Adam 36 - 5020 Flawinne

L'assemblée générale entérine la nomination comme commissaires aux comptes de :

M. Glesner Pol, rue du Vieux Bon Dieu 5 - 5100 Jambes

M. Ansiaux Michel, rue Joli Champ 3 - 5101 Erpent

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a :

- Confirmé aux fonctions de :

Président : M. Rousseau Jean

Vice-Président : M. Libert Bernard

Trésorier : M. Rousseau Claude

- Conformément à l'article 16 des statuts, donné délégation de pouvoir au président et au vice-président pour l'exécution des décisions du conseil d'administration et représenter celui-ci.

Malonne le 9/08/2022

M. Rousseau Jean
PrésidentM. Libert Bernard
Vice-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).